



Chère partenaire, cher partenaire,

À la suite de notre révision annuelle, nous tenons à vous informer que le produit Flex Bleue^{MD} (Plan Flex, Plan Express, Plan PME et Programme Association) fera l'objet d'un ajustement tarifaire à partir du 1^{er} octobre 2025 pour les garanties décrites dans le tableau ci-dessous. Ces ajustements de taux sont nécessaires pour assurer la stabilité financière du produit Flex Bleue. Veuillez noter qu'aucun changement de taux ne sera appliqué aux polices Tangible en vigueur.

FLEX BLEUE

Plan Flex, Plan Express, Plan PME et Programme Association
Hausse de taux (Applicable aux polices en vigueur)

Assurance maladie complémentaire avec ou sans médicaments, soins dentaires, frais médicaux par accident, assurance voyage, fracture accidentelle et soins à domicile.

5 %

Veuillez noter qu'il n'y aura pas d'augmentation de taux pour les autres garanties.

L'augmentation sera reflétée à la date de renouvellement des polices de vos clients.

Outil utile

Pour accompagner vos clients dans la compréhension de ces changements de taux, nous vous invitons à vous référer au Sommaire mensuel des contrats en renouvellement.

Ce rapport se trouve sur votre accès sécurisé de l'[Espace conseillers](#). Il sera déposé tous les 10 du mois pour les renouvellements du mois suivant. Consultez-le régulièrement pour obtenir la liste de vos clients concernés par ces ajustements de taux.

Si vous avez des questions, veuillez contacter [Info-partenaires/1 800 361-2358](#) (option 2, puis option 1).

Nous vous remercions de votre soutien continu.

Luc Monette

Vice-président régional, développement des affaires assurance santé Québec et Ontario